



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 26495

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la pénurie de puéricultrices à La Réunion. La situation à La Réunion est singulière : une forte croissance démographique, un taux de chômage des plus alarmants et pourtant une pénurie de personnel en crèches. Ces établissements, qui font défaut puisque l'on compte à peine 3 800 places pour une demande évaluée au double, sont confrontés à un manque de personnel diplômé. Respecter les normes tient véritablement de l'exercice d'équilibre, comme le soulignent les personnels. La difficulté vient principalement du manque de places en formation, que ce soit en écoles d'infirmières ou dans l'unique école de puéricultrices. Le cas de cette dernière est d'ailleurs particulièrement symptomatique, elle n'offre en effet que 15 place par promotion, soit un quota bien en deçà des besoins. Aux vues des difficultés actuelles auxquelles sont confrontées les crèches réunionnaises, l'aggravation de la situation étant prévisible, il lui demande quelles mesures elle compte mettre en place afin de favoriser le développement des formations d'infirmière et de puéricultrice à La Réunion.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26495

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 2008, page 5587

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)